



5. Installation de défibrillateurs avec crédit y relatif

Fiche de projet

Nom du projet	Installation de défibrillateurs	N° projet	N° T-M 2019/1
		N° invest.	N° CG 2019/3
Mandant	Conseil communal	Chef de projet	Bernard Pochon

Préavis				
Service	Nom responsable	Date	Préavis	Commentaire
Conseil communal	Bernard Pochon	29.04.19	OK	
Finance	François Guerry	29.04.19	OK	Financement par les liquidités courantes. Dissolution de la réserve Equipement Grand Port (CHF 15'000.-).

1. Contexte

Pour donner suite aux demandes transmises à notre capitaine, nous vous présentons le projet d'implantation de défibrillateurs sur le territoire communal.

En Suisse, une personne décède d'un arrêt cardiaque toutes les 90 minutes. Le taux de survie préhospitalier se situe entre 3 et 5% des victimes. Depuis 2005, le canton du Tessin a :

- créé un réseau cantonal de premiers répondants volontaires,
- mis en place une application pour smartphone et
- répertorié la localisation des défibrillateurs.

Son taux de survie dépasse actuellement les 50% pour les patients en fibrillation. En 2016, le canton de Fribourg a décidé de mettre en œuvre un réseau cantonal.

Actuellement, on trouve 6 défibrillateurs à Estavayer, 2 à Cugy, 14 à Yverdon, plus de 300 dans le canton de Fribourg.

2. Implantation

Suite à une vision locale avec M. Christophe Roulin de la Fondation First Responders et de M. Laurent Pedroli du CSU-nvb, 3 sites d'implantation ont été retenus selon des critères de fréquentation et d'accessibilité :

- Plage communale
- Grande salle Châbles
- Grande salle Cheyres

3. Choix de l'appareil

Suite aux offres reçues, l'appareil proposé est le Cardiac Science Powerheart G5 de l'entreprise Aprotect. Non seulement il est très concurrentiel, mais il est également recommandé par la Fondation First Responders.



4. Formation

Le défibrillateur ne suffit pas à sauver une vie. Il faut une personne qui soit alertée et qui sache l'utiliser. C'est pourquoi une formation sera proposée aux personnes travaillant à la Commune ou dans les entreprises touristiques. La formation se fera sur base volontaire. Chaque personne sera libre de suivre le cours et aucune obligation de s'inscrire comme First Responder ne sera exigée. Le coût de cette formation de 4 heures est de CHF 100.- par personne.

Personnel communal :	17
CSP :	40
Corps enseignant :	22
Entreprises navales :	5
Personnel hôtelier :	12
Total :	96

Le projet comprend 3 postes principaux :

a) 3 défibrillateurs avec pose et accessoires	CHF	10'500.-	
b) 3 lignes électriques	CHF	3'000.-	
c) Formation	CHF	9'600.-	
d) Imprévu	CHF	900.-	
TOTAL à charge	CHF	24'000.-	TTC

5. Planning

Commande en juin
Pose et mise en service en juin-juillet
Cours de formation de juin à décembre

6. Références

<https://fondation-first-responders.ch/fr>

<https://www.csu-nvb.ch/>

Appli : First Responder

Demande de crédit :

Le Conseil communal vous demande l'octroi d'un crédit de CHF 24'000.- pour l'installation de 3 défibrillateurs et la formation de First Responders.

Les coûts seront financés par les liquidités courantes.

Cheyres-Châbles, avril 2019
Bernard Pochon, Conseiller communal